

Image not found or type unknown



Départ de ma colocataire sans préavis

Par **baurelien**, le **03/06/2008** à **23:51**

bonjour, je suis nommé sur le bail ainsi que mon ex petite amie. Elle est partie sans donné de préavis à mon propriétaire. Suis je en droit de payer uniquement la moitié du loyer le temps que son congé cad 3 mois se finisse?? Si elle donne son préavis, doit elle encore payer la moitié du loyer au propriétaire?